



PRÉSENTATION D'INTERFEL

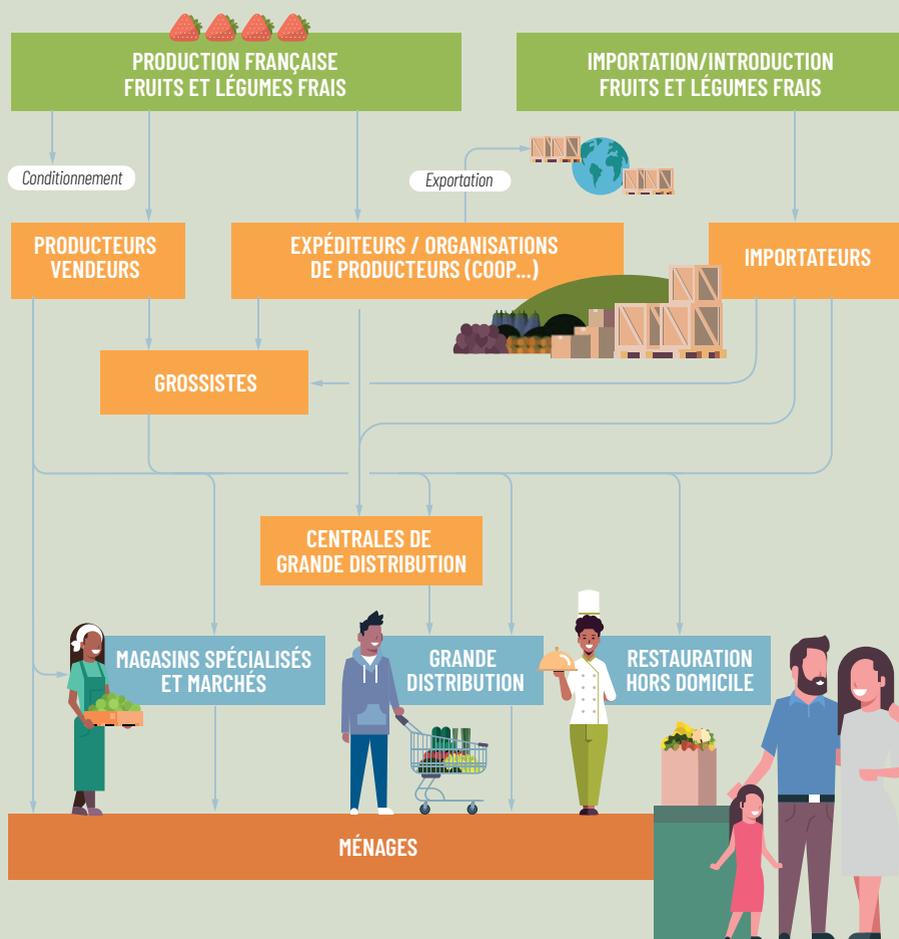


RÉPONDRE AUX ENJEUX
ÉCONOMIQUES ET SOCIÉTAUX

À propos d'Interfel

Créée en 1976, reconnue nationalement puis par l'Union Européenne en 1996, Interfel a mission de soutenir, valoriser et promouvoir l'activité économique de l'ensemble de ses opérateurs et de défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, dans le respect de l'intérêt général.

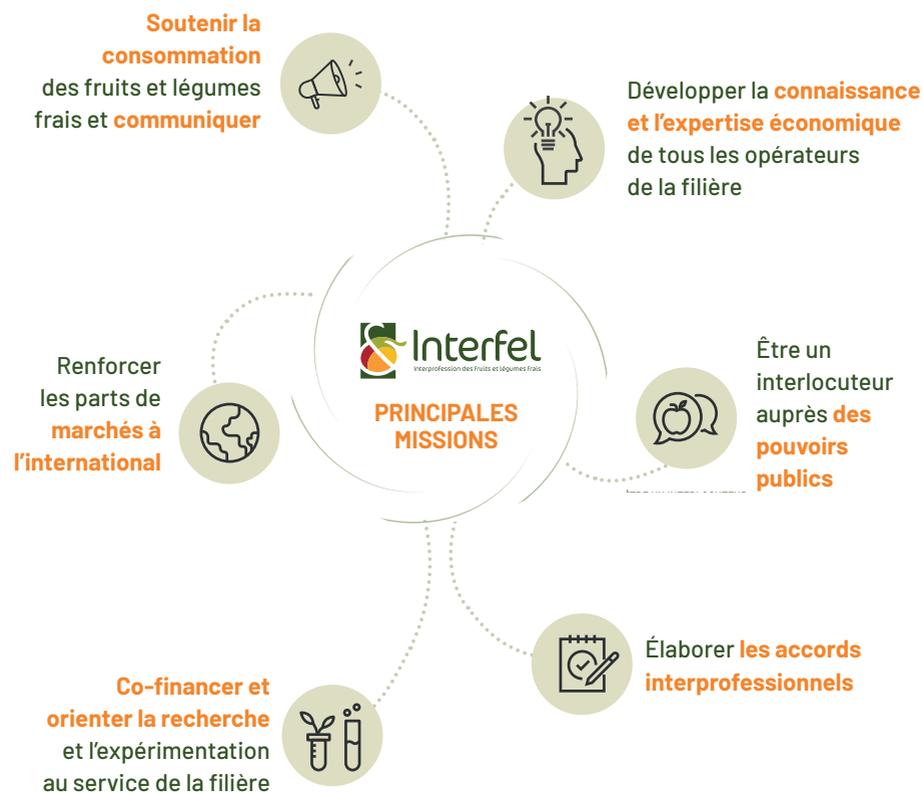
Notre interprofession, l'une des plus longues, orchestre la filière fruits et légumes dans toute sa diversité. Elle rassemble les métiers opérant aux différents stades : production, coopération, gouvernance économique, importation/introduction, expédition/ exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective).



Qu'est-ce qu'une interprofession ?

Une interprofession est une association loi 1901 qui fédère des organisations professionnelles autour d'objectifs communs à toute une filière. Ce qui unit une interprofession, c'est l'enchaînement des métiers autour d'une même gamme de produits.

Une interprofession finance son action grâce à des cotisations volontaires (voulues par les membres qui la composent), étendues à tous les opérateurs de la filière par les pouvoirs publics. Interfel est un organisme de droit et d'initiative privés reconnue association interprofessionnelle agricole en France (au sens des articles L.632-1 et suivants du Code rural), ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.



Nos spécificités

- ✓ **Une très forte diversité de produits** : avec plus de 100 espèces ayant chacune leurs spécificités ;
- ✓ **Une forte exposition de la filière** : les fruits et légumes frais sont des produits vivants, fragiles, sensibles à la météo et généralement non stockables. La filière est soumise aux aléas, notamment climatiques, de la production à la consommation.
- ✓ **L'humain au service du produit** : chaque maillon de la filière intervient sur la qualité finale du produit, avec une nécessaire complémentarité des opérateurs, à tous les stades de la filière.
- ✓ **Une multitude d'offres et de circuits dans la filière** :
 - Une diversité d'offres et de lieux de ventes spécifiques à ce secteur du frais.
 - De nombreux produits sous signes officiels de la qualité et de l'origine (AOP/AOC, Label Rouge, Bio, IGP...) ainsi que la HVE, représentent une part de marché en valeur de l'ordre de 15%.

Ces spécificités rendent d'autant plus importante la mise en œuvre d'actions collectives.



*Source : estimation Interfel, septembre 2015 **Source : classification MSA pour les cultures spécialisées



PRODUCTION

La France est le **4^e pays producteur de fruits et légumes** en Europe, après l'Espagne, l'Italie et la Pologne (sources : Eurostat)

La production s'élève à **8 millions de tonnes** en moyenne sur 2019-2021 avec **5,5 millions de tonnes** à destination du marché du frais (sources : Agreste, Ctifl)

Plus de 200 organisations de producteurs (source : Ministère de l'Agriculture, 2023)

27 000 exploitations cultivent des légumes (sur au moins 0,5 ha/exploitation), dont **7 600 exploitations** cultivant des légumes frais de plein champ pour la transformation (sur au moins 0,5 ha/exploitation) (source : CTIFL d'après Agreste - Recensement Agricole 2020)

19 500 exploitations cultivent des fruits (sur au moins 0,5 ha/exploitation ; hors pommier à cidre, poirier à poiré et olivier) (source : Ctifl d'après Agreste - Recensement Agricole 2020)

200 coopératives (source : Insee, Ctifl 2022)

DISTRIBUTION

Près de **250 entreprises d'expédition et d'exportation** (Insee, CTIFL 2022)

160 entreprises d'importation et d'introduction (Insee, CTIFL 2022)

907 grossistes (hors centrales) (source : Observatoire des métiers AKTO 2020)

12 000 primeurs en fruits et légumes (source : Saveurs Commerce, 2020)

Plus de **44 000 points de vente** (hyper, super, EDMP (Enseignes à Dominante Marques Propres), drives et magasins de proximité) (source : FCD/FCA 2019)

Les fruits et légumes frais en chiffres



CONSOMMATION

20 milliards d'euros de chiffres d'affaires au stade de la consommation (hors taxes - hors pomme de terre et autoconsommation) et **1 milliard** d'euros (hors taxes) pour la restauration hors domicile en moyenne sur la période 2018-2020 (source : Insee, CTIFL, 2020)

Les fruits et légumes frais représentent **1,9 % des dépenses** totales des ménages français (source : Insee, 2021)

RESTAURATION COLLECTIVE

Près de **300 000 salariés** en restauration collective, dont **60 %** en gestion directe et **40 %** en gestion concédée (Source : Restau'Co, SNRC - 2019)

Selon FranceAgriMer, les fruits et légumes (frais et transformés, y compris pomme de terre) représentent **18 % des achats de la restauration hors domicile** (hors boisson) (Source : estimations 2018 de GIRA Foodservice pour FranceAgriMer)

Nos membres

Les membres d'Interfel sont **les organisations représentatives au niveau national des différents métiers de la filière**. Les **15** organisations professionnelles membres de l'interprofession représentent **85% de la filière à l'amont et 71% à l'aval**. Elles sont réparties au sein d'Interfel en deux collèges :

COLLÈGE AMONT

FNPF
Fédération nationale des producteurs de fruits

LÉGUMES DE FRANCE
Fédération nationale des producteurs de légumes

FELCOOP
Fédération française de la coopération fruitière, légumière et horticole

GEFEL
Gouvernance économique des fruits et légumes

COORDINATION RURALE

CONFÉDÉRATION PAYSANNE

COLLÈGE AVAL

ANEEFEL
Association nationale des expéditeurs et exportateurs de fruits et légumes

CSIF
Chambre syndicale des importateurs français de fruits et légumes frais

SNIFL
Syndicat national des importateurs /exportateurs de fruits et légumes

UNCGFL
Union nationale du commerce de gros en fruits et légumes

SAVEURS COMMERCE
Fédération nationale des commerces alimentaires spécialisés de proximité

FCD
Fédération des entreprises du commerce et de la distribution

FCA
Fédération du Commerce Coopératif et Associé - collège alimentaire

RESTAU'CO
Réseau de restauration collective en gestion directe

SNRC
Syndicat national de la restauration concédée

Membres associés

BIK : Kiwi fruit
ANIAIL : Ail

AFIDEM : Fruits & Légumes transformés

FMGF : Fédération des Marchés de Gros France

ANICC : Association Nationale Interprofessionnelle du Champignon de Couche



Notre gouvernance

Interfel s'est progressivement structurée, et a su faire évoluer ses statuts et réorganiser sa gouvernance afin de mieux prendre en charge les besoins collectifs de l'ensemble de la filière. Ses instances démocratiques permettent une large participation et représentation des différentes organisations professionnelles.

BUREAU

Président, vice-président, secrétaire général, trésorier, trésorier adjoint et secrétaire général adjoint

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

débat et émet un avis sur les orientations, les programmes d'actions, le budget, les accords interprofessionnels et décide des actions ne nécessitant pas l'unanimité de procédure d'extension.

LA CONFÉRENCE DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES NATIONALES (COPN)

composée des présidents des membres actifs ou de leur représentant, elle valide les accords interprofessionnels ainsi que les budgets et programmes d'actions. Elle adopte ses décisions à l'unanimité des deux collèges.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)

réunit tous les ans l'ensemble des membres de l'interprofession afin de présenter et voter le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier. Tous les trois ans, l'AG élit le président d'Interfel.

LES COMMISSIONS

Les commissions d'Interfel sont des groupes de réunions thématiques qui travaillent, conformément au mandat donné par le Conseil d'administration, sur des propositions d'actions qui feront l'objet de décisions par le CA.

Commission économie

Commission communication

Commission internationale

Commission Innovation - Recherche

Commission de Comités régionaux

Les comités liés aux commissions : Comité Bio, Comité RHD, Comité RSE

Nos actions au niveau national



Victor Veltier

Être l'interlocuteur privilégié auprès des pouvoirs publics pour porter les enjeux de la filière des fruits et légumes frais (rencontres ministérielles et parlementaires, présence au Salon International de l'Agriculture et au Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France).

Développer une connaissance et une intelligence économique de la filière des fruits et légumes frais en vue de la connaissance de l'offre, du décryptage des attentes des consommateurs et afin de mieux anticiper et défendre la place des fruits et légumes frais dans la consommation (études économiques de la filière, bilan de consommation des fruits et légumes frais, guides...).



Élaborer les accords interprofessionnels et les faire étendre pour assurer un niveau qualitatif des fruits et légumes garantissant la satisfaction du consommateur et améliorer la compétitivité de la filière (assurer le dialogue entre les opérateurs économiques, assurer le suivi juridique et l'adoption des accords...).



Soutenir la consommation des fruits et légumes frais et communiquer afin de valoriser nos produits frais dans les habitudes alimentaires, au travers d'actions nationales et régionales («Jamais Trop de fruits et légumes frais», programmes européens, web-série, programmes courts, campagnes de communication...).

Financer et définir la stratégie de recherche et d'expérimentation au service de la filière pour favoriser des programmes d'innovation et d'accessibilité des fruits et légumes frais (financement de programmes de recherche et développement, plateforme d'intelligence collective...).



Le Plan de souveraineté fruits et légumes

Face au constat d'une dégradation de la souveraineté et la faiblesse de consommation en fruits et légumes ces dernières années, sur une demande initiale des professionnels de la filière, un plan de souveraineté pour la filière des fruits et légumes a été lancé en mars 2023.

Le Plan de souveraineté fruits et légumes, concerne aussi bien les fruits et légumes frais que transformés, et inclut également les fruits exotiques et pommes de terre. Il s'appuiera notamment sur des guichets dédiés à hauteur de 200 millions d'euros par an jusqu'en 2030, avec un important abondement des professionnels (co-financement) de la filière.

Les fonds engagés en 2023-2024 doivent être pérennisés pour les années à venir.



Ce Plan se décline en 4 axes :

Axe A : Protection des cultures fruitières et légumières

Axe B : Compétitivité, investissements et innovation pour la filière fruits et légumes en faveur d'une production de fruits et légumes durable, décarbonée et résiliente

Axe C : Recherche, innovation, expérimentation et formation

Axe D : Dynamisation de la consommation de fruits et légumes dans le modèle alimentaire

LES CHIFFRES

5 points

de souveraineté en fruits
et légumes dès 2030

10 points

à horizon
2035

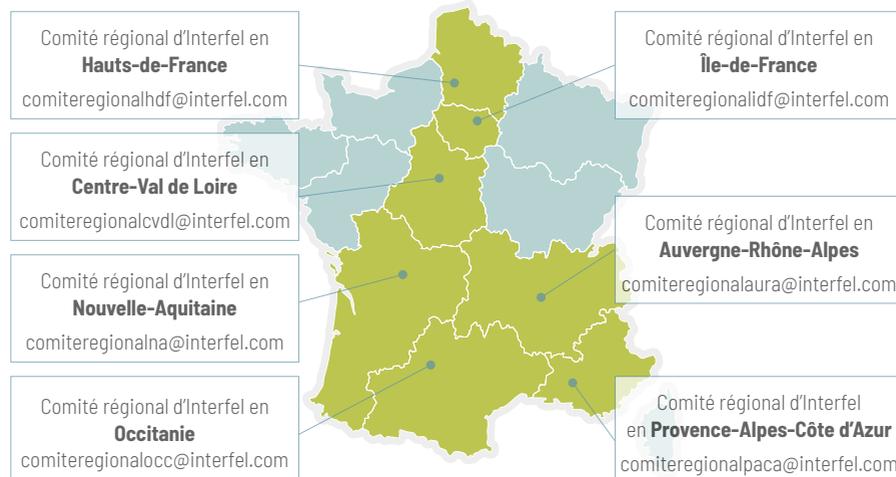
Nos actions au niveau régional

LES COMITÉS RÉGIONAUX D'INTERFEL

Les Comités régionaux sont créés **sous l'impulsion des professionnels de la filière des fruits et légumes frais du territoire** et sont composés des organisations professionnelles membres d'Interfel ayant décidé d'y participer. Ces Comités régionaux ont pour objectifs de :



7 Comités régionaux ont été créés à date. Ils sont **les interlocuteurs privilégiés des collectivités territoriales** pour les accompagner dans l'élaboration de politiques alimentaires et représenter les acteurs de la filière. Ils constituent un élément central pour **déployer de nouvelles actions interprofessionnelles adaptées à leur territoire**, communiquer sur les métiers et savoir-faire de la filière et créer des synergies entre opérateurs régionaux par des actions ciblées en lien avec le contexte régional.



LE RÉSEAU DES DIÉTÉTICIENS

Véritables ambassadeurs de l'interprofession des fruits et légumes frais, **les diététiciens d'Interfel** sont présents sur l'ensemble du territoire métropolitain pour vous proposer **des interventions de sensibilisation et d'information** sur les fruits et légumes frais. Le réseau des diététiciens d'Interfel, composé de **18 diététiciens** et secondé d'une équipe de **50 diététiciens prestataires**, déploie des actions sur l'ensemble du territoire national en collaboration avec les collectivités locales et les associations (services affaires scolaires, évènementiels, commerces et marchés, service sports et cultures).

Leurs missions :

- **Encourager** la consommation de fruits et légumes frais auprès du grand public
- **Sensibiliser** à la place des fruits et légumes frais dans l'alimentation
- **Éclairer** le consommateur sur des thématiques sociétales
- **Soutenir et accompagner** les professionnels et collectivités dans leurs initiatives d'action au niveau local et régional en lien avec les Comités régionaux d'Interfel



Nos actions au niveau international

Interfel a pour mission de **représenter la filière française des fruits et légumes frais dans le monde** afin de développer les échanges internationaux, **favoriser les exportations des fruits et légumes français et permettre l'ouverture de nouveaux marchés** dans les pays tiers.



Pour développer ses actions à l'international, Interfel dispose de plusieurs leviers :

- **Des relations permanentes avec les instances publiques** pour renforcer les négociations internationales ;
- **La mise en avant des opérateurs français dans les salons professionnels internationaux** (Fruit Logistica à Berlin, Fruit Attraction à Madrid, Asia Fruit Logistica ou encore Gulfood aux Émirats Arabes Unis) ;
- **La valorisation des produits par le développement de programmes de promotion** sur les différents marchés ciblés en Europe et dans les pays tiers ;
- **L'analyse et le suivi des échanges et des réglementations** qui en découlent.

Interfel collabore avec les instances nationales mais aussi avec les instances et organisations européennes. En effet, la politique agricole étant, depuis plus de cinquante ans, portée par l'Union européenne, l'environnement de travail d'Interfel est donc également communautaire. Notre interprofession travaille avec les trois principales institutions européennes : **la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil européen.**

Interfel participe également aux travaux de **Freshfel, structure accréditée par l'Europe** afin que les intérêts de la filière fruits et légumes frais soient défendus au niveau européen.

Un site www.interfel.com pour en savoir plus

Le site www.interfel.com a été conçu pour accompagner et faciliter la navigation des professionnels, des institutionnels, des journalistes et du grand public en regroupant tous les outils mis à leur disposition :

- **Logo Fruits & Légumes de France** : téléchargez les visuels du logo des Fruits & Légumes de France et de ses déclinaisons,
- **Aides et financements** : retrouvez au fur à mesure de leur sortie l'ensemble des dispositifs d'intérêt du plan de relance pour la filière fruits et légumes, du plan de souveraineté fruits et légumes...
- **Un futur emballant** : suivez le projet (2021 - 2024) réalisé avec le soutien financier de l'ADEME, et porté par Interfel avec le concours du cabinet de conseil (RE)SET et le CTIFL (actualités, solutions...),
- **Médiathèque** : découvrez et téléchargez librement en HD les photos et recettes de fruits et légumes frais.



Vous pouvez également retrouver sur le site :

- **Les accords interprofessionnels et la réglementation applicable** dans un tableau simplifié,
- **La plateforme numérique** qui vous permet de télécharger tous les supports d'information réalisés par Interfel : bilans de campagne, bilans de consommation, notes, guides, infographies...
- **Une newsletter** pour être informé de toutes les actualités de la filière,
- **Une plateforme « matériel »** à disposition des professionnels, pour accéder librement et gratuitement à des outils et supports de communication (livrets recettes, affiches, guirlandes...).

Deux structures complémentaires de notre écosystème au service de la profession



L'AGENCE POUR LA RECHERCHE ET L'INFORMATION EN FRUITS ET LÉGUMES

Aprifel est une association de loi 1901 créée en 1981, et reconnue organisme d'intérêt général par les autorités françaises depuis 2023. Elle a pour mission centrale d'analyser et transmettre la connaissance concernant les liens entre fruits et légumes et santé, sécurité sanitaire et durabilité. L'objectif ? Promouvoir collectivement une alimentation saine, durable et riche en fruits et légumes.

Grâce à sa gouvernance spécifique, elle assure l'interface entre les scientifiques, la société civile et les professionnels des fruits et légumes. En effet, l'association peut développer une information sur une base consensuelle et factuelle. Sa gouvernance, associant Conseil scientifique, Conseil consommateurs et Conseil d'administration, confère à Aprifel une légitimité certaine pour intervenir sur des sujets en lien fort avec le développement durable et notamment les enjeux liés à la santé et à la protection de l'environnement : climat, eau, air, utilisation des ressources fossiles, empreinte carbone, biodiversité, etc.

Pour en savoir plus : www.aprifel.com



LE CENTRE TECHNIQUE INTERPROFESSIONNEL DES FRUITS ET LÉGUMES

Le CTIFL, essentiellement financé par les professionnels, est l'organisme de recherche et de développement au service des métiers de la filière fruits et légumes, de la production à la distribution. Les missions du CTIFL sont d'améliorer les performances, la compétitivité des acteurs de la filière et de contribuer à accroître la consommation des fruits et légumes. Le CTIFL mène des programmes d'expérimentation et de recherche pour accompagner la transition écologique et mieux s'adapter aux conditions climatiques du XXI^{ème} siècle, des démarches d'innovation, d'analyse économique et de veille réglementaire, de formation et de diffusion de l'information auprès des professionnels. Inscrit dans des projets nationaux et européens, le CTIFL développe des partenariats étroits avec les organismes de recherche et de développement, l'enseignement, les organisations professionnelles et l'interprofession des fruits et légumes frais. Reconnu autorité compétente, le CTIFL est en charge du contrôle et de la certification des matériels de multiplication fruitiers hors plants de fraisiers. Situés au cœur des principales régions françaises de production de fruits et légumes, les centres du CTIFL, en partenariat ou en association avec les stations régionales d'expérimentation, constituent un réseau d'expérimentation unique en Europe.

Pour en savoir plus : www.ctifl.fr

Direction générale : Alexis Degouy, Muriel Vény, Simon Franque

Création graphique : Christophe Zemmer, Sur Un Nuage - Impression : Promoprint - Photos : Philippe Dufour/Interfel - Shutterstock - DR. - Février 2025



ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

97 boulevard Pereire - 75017 Paris

Tél. : 01 49 49 15 15 - Mél : infos@interfel.com

www.lesfruitsetlegumesfrais.com - www.interfel.com

 [@lesfruitsetlegumesfrais](https://www.facebook.com/lesfruitsetlegumesfrais)

 [@Interfel](https://twitter.com/Interfel)